



Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'ACC du 26 mai 2015
Centre culturel d'Anderlecht - L'Escale du Nord
(exercice 2014)

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACC DU 26 MAI 2015

#	CENTRES CULTURELS - MEMBRES EFFECTIFS			
1	AMAY (Cultur'Ama)			Eddy Gijssens - Procuration
2	ANDERLECHT (Escale du Nord)	Vincent Bouzin - Présent		
3	ANGLEUR (Ourthe et Meuse)			Pascale Pierard - Procuration
4	ANS			Denis Gilis - Procuration
5	ANTOING			Sarah Wlomainck - Procuration
6	ATH (Maison culturelle d'Ath)			Engelbert Petre - Procuration
7	AUBANGE (Athus)			Martine Meunier - Procuration
8	BEAURAING			Mathieu Lalot - Procuration
9	BERTRIX			Michel Fourneau - Procuration
10	BRAINE-LE-COMTE			Didier Caille - Excusé
11	CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT			Lisa Di Sante - Procuration
12	CHARLEROI (L'Eden)			Fabrice Laurent - Procuration
13	CHENEE			Christophe Loyen - Procuration
14	COLFONTAINE			Laurence Van Oost - Procuration
15	COUVIN	Georges Venturini - Présent		
16	DINANT			Marc Baeken - Procuration
17	ENGHIEN	Laurent Vanbergie - Présent		
18	ETTERBEEK (Espace Senghor)	Didier van Eyll - Présent		Martin Smets - Procuration
19	EVERE	Robert Van Brussel - Présent		Karin Fontaine - Procuration
20	FLOREFFE			Didier Delannoy - Procuration
21	FLORENNES	Laurent Habran - Présent		
22	GANSHOREN	Stéphanie Weisser - Présente		
23	HANNUT			Alain Bronckart - Procuration
24	HOTTON			Véronique Piscart - Procuration
25	HUY	Michel Yerna - Présent		

26	ITTRE	Luc Schoukens - Présent		
27	JETTE	Amik Lemaire - Présent		
28	LA LOUVIERE (CCR du Centre)	Jack Houssa - Présent		Jean-Paul Renier - Procuration
29	LE ROEULX (Joseph Faucon)			Anne-Laure Bechet - Procuration
30	MANAGE (Le Scailmont)			Véronique Fauconnier - Procuration
31	MARCHIN			Jans Rachel - Procuration
32	MOUSCRON			Christian Debaere - Procuration
33	OTTIGNIES-LLN	Paul Guisen - Présent		
34	QUAREGNON	Morgan Di Salvia - Présent		
35	QUEVAUCAMP (Beloeil)			Charline Vidts - Procuration
36	REMICOURT			Michel Desaubies - Procuration
37	SAMBREVILLE (Cracs)			Patricia Santoro - Excusée
38	SCHAERBEEK	Najib El Akel - Présent		
39	SIVRY-RANCE	Régis Cambron - Présent		
40	THEUX			Catherine Scurole - Procuration
41	TUBIZE	Pierre Anthoine - Présent		
42	VIROINVAL (Action Sud)	Pierre Gilles - Présent		
43	WATERLOO (Espace Bernier)			Laurence Moerenhout - Excusée
#	MEMBRES ADHERENTS			
1	PROMOUVOIR CULTURE MOLENBEEK	Anni Van Parys - Présente		
2	LE BRASS (CC Forest)	Quentin Velghe - Présent	Frédéric Fournes - Présent	
3	PASSA PORTA			Adrienne Nizet - Excusée
	EXPERTS			
	Luc Decharneux	Présent		
	Philippe Legrain	Présent		
	INVITES			
	Céline D'Ambrosio	Présente		
	Vincent Dehin	Présent		
	Mariam Mazari	Présente		
	Matteo Segers	Présent		
	Total	25 Présents	26 procurations	4 excusés
		Soit 40 CC présents et représentés		

L'Assemblée Générale débute à 16h15.

1. Mot d'accueil

Le président débute la réunion en remerciant le directeur du Centre culturel d'Anderlecht et l'ensemble de son équipe de recevoir l'Assemblée générale de l'ACC dans ses locaux. Le directeur du Centre culturel souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

Le président présente en quelques mots le déroulé de l'après-midi qui se divise en deux temps, avec une première partie consacrée à l'Assemblée générale statutaire de l'ACC et une deuxième partie destinée à une rencontre sectorielle, organisée conjointement par l'ACC et l'ASTRAC.

2. Vérification des pouvoirs et répartition des procurations

Après vérification des pouvoirs, le président ouvre l'AG.

3. Approbation des projets de procès-verbaux de l'AG des 27 mai 2014 et 5 mars 2015

Aucun commentaire n'est fait.

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

4. Activités 2014

a. Rapport d'activités 2014

Le rapport d'activités a été adressé en annexe aux membres de l'AG. La chargée du pôle projets présente le rapport d'activités sous format Prezi par pôles d'activités.

L'année 2014 a été marquée par les élections fédérales et régionales. L'ACC a été présente lors des débats politiques et a rencontré les représentants des différents partis démocratiques afin de rappeler les enjeux du secteur.

Durant l'année 2014, l'ACC a poursuivi l'accomplissement de ses missions de soutien, d'accompagnement de ses membres et de représentation.

En outre, l'ACC s'est consacrée au cours de l'année 2014 à la mise en place du processus CAP 2016, en vue d'aboutir au dépôt de sa demande de contrat-programme 2016-2020 conformément aux résultats de ce processus.

Cette année a également été une année charnière en matière d'ouverture de réseau, de nouveaux mandats de l'ACC, et du développement de partenariats.

Le pôle patronal a poursuivi ses missions d'accompagnements et de conseils et de soutien dans l'application du nouveau décret envers les membres de l'ACC.

L'ACC a vu, en 2014, le dernier centre culturel reconnu rejoindre ses membres avec l'affiliation du CC de Libramont en mai 2014.

En terme organisationnelle, l'ACC a pu finaliser son nouvel organigramme avec l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice. Le travail avec la concertation Bruxelloise s'est poursuivi par un accord de coopération conclu mi-2014.

Le président remercie l'ensemble de l'équipe pour le travail accompli.

Le rapport d'activités 2014 est approuvé à l'unanimité par l'AG.

b. Bilan et compte de résultats 2014

Le trésorier présente les comptes en détaillant certains postes et informe les membres que les créances ont été vérifiées et que celles-ci sont quasi payées.

Le directeur précise que le CA a demandé une estimation du passif social réel qui s'élève à près de 58.000 €. Le passif social actuel étant de 61.906,23 €, il n'est pas nécessaire de le renflouer.

Le directeur rappelle que le plan activa se terminera en 2017, avec une subvention décroissante d'année en année d'ici là.

Le compte de résultat présente un boni de 21.383,91 €. Il est proposé d'augmenter le montant affecté au matériel.

Le CA propose à l'AG de répartir les bénéfices comme tel : 7.157,65 € en fonds affectés pour le renouvellement du parc informatique et 1.700 € et 4.000€ en provision et charges pour respectivement les charges locatives de 2013 et de 2014 et pour l'archivage et suite au déménagement et 8526.26€ en bénéfice reporté.

L'AG approuve à l'unanimité le bilan qui s'élève pour l'exercice 2014 à 176.332,53€ et l'affectation du résultat, 21.383,91€ à hauteur de 7.157,65 € en fonds affectés pour le renouvellement du parc informatique et 1.700 € et 4.000€ en provision et charges pour respectivement les charges locatives de 2013 et de 2014 et pour l'archivage et suite au déménagement, et 8.526,26 € en bénéfice reporté.

c. Rapport des vérificateurs aux comptes

Le président procède à la lecture du rapport de Madame Esther Pitance et de Monsieur Robert Van Brussel. Il n'y a pas de remarques particulières.

Le président annonce la décision de Monsieur Van Brussel de ne pas renouveler son mandat de vérificateur aux comptes. Le président le remercie chaleureusement pour sa précieuse contribution.

Il est précisé que les candidatures sont ouvertes pour succéder à Monsieur Van Brussel.

L'AG approuve à l'unanimité le rapport des vérificateurs.

d. Décharge aux administrateurs

La décharge aux administrateurs est votée à l'unanimité.

5. Activités 2015

a. Plan d'actions 2015

Le chargé du pôle juridique et patronal présente le plan d'action pour 2015 détaillant les actions en 2015 par pôles d'activités de l'ACC, à savoir les pôles culturel et patronal, et la gestion de l'association, sous format Prezi.

Au regard d'impératifs imposés par les positionnements politiques et les réalités de terrain, 2015 est une année charnière pour l'ACC.

L'actualité politique très mouvementée rythme une partie des activités de l'ACC. En effet, celle-ci a veillé à être présente dans le processus « Bouger les Lignes » mis en place par le cabinet de la Ministre Milquet, dès la mi-mars dans le but de construire, avec les opérateurs concernés, les politiques culturelles à venir, tout en prenant le recul nécessaire sur ce processus.

A ce titre et au-delà de la coupole « Artiste au centre », l'ACC souhaite ouvrir le dialogue entre les Centres culturels et les artistes et ce, afin de permettre une meilleure compréhension des réalités mutuelles.

En 2015, l'ACC renforce sa présence au niveau sectoriel, intersectoriel et politique pour défendre au mieux les intérêts de ses membres qui se traduisent par le développement de partenariats, de rencontres politiques et sectorielles.

Au-delà de l'actualité, l'ACC poursuit et développe ses missions de conseils, d'accompagnement et de soutien de ses membres dans l'accomplissement de leurs missions. Par ailleurs, l'offre de formation sera accentuée et prend une dimension collaborative avec les membres intéressés.

L'ACC renforce la discussion avec l'ASTRAC afin de concrétiser la mise en place de la coupole fédérative, dans la continuité de la note d'intention, reprise dans les demandes de CP des 2 ORUAS. Sous l'impulsion du cabinet de la Ministre Milquet, cette coupole pourrait prendre une dimension plus structurelle et institutionnelle.

D'un point de vue organisationnel, le directeur informe de la mise en place d'un accompagnement externe pour l'archivage et de la réorganisation de la comptabilité suite à la désignation d'un nouveau bureau comptable pour l'ACC qui se chargera de former la secrétaire administrative.

Un membre fait remarquer que le déménagement à venir des locaux impliquera une réflexion sur l'opportunité du Prix Ethias, dans la mesure où l'ACC ne bénéficiera plus du loyer actuel préférentiel.

Une grille opérationnelle permet d'avoir une vue globale des actions menées par chaque pôle d'activités.

L'AG approuve à l'unanimité le programme d'activités 2015.

b. Budget 2015

Le directeur présente le budget 2015 qui a été adressé en annexe aux membres. Le directeur informe que le déménagement va se dérouler durant le second semestre de l'année. Malgré l'absence d'un renon, le promoteur qui reprend l'immeuble va débiter les travaux en octobre 2015.

Le budget 2015 était calqué sur le budget 2014, sans considérer le déménagement.

Le directeur donne certaines précisions, notamment au sujet du plan Activa dont la subvention décroît d'année en année avant d'être retirée en 2017. Il est précisé que le budget est présenté avant la reprise de charges. L'amortissement du matériel informatique se fera sur 5 ans.

Dans le budget 2015, il est envisagé d'augmenter les recettes liées aux formations. Cette proposition vise notamment à prévenir l'augmentation des coûts salariaux à venir.

Le budget 2015 est adopté à l'unanimité.

c. Election du vérificateur aux comptes

Suite à l'annonce de la démission de Monsieur Van Brussel à la fonction de vérificateurs aux comptes, un appel à candidature a été lancé vers les membres de l'ACC afin de lui succéder. Les statuts de l'ACC prévoient 2 vérificateurs aux comptes. Aucune candidature n'est parvenue à l'Assemblée générale. Un appel à candidature fait en séance est resté vain.

Il est donné mandat au CA de prévoir l'élection d'un/e nouveau/velle vérificateur/trice aux comptes.

Les membres de l'AG remercient à nouveau M. Van Brussel pour le travail effectué depuis 2010.

L'AG prend acte de la démission de Monsieur Robert Van Brussel aux fonctions de vérificateurs aux comptes auprès de l'ACC et mandate le CA d'élire son/sa successeur/e.

Le président remercie les participants et clôture l'AG à 17h16.

Prise de note par Mariam Mazari.